

Février
2020

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



NOTRE MODE DE VIE CHANGE ET
LA VILLE AUSSI...

ACTUALITÉS MUNICIPALES
Retour sur les vœux du Maire
PLU : finalisation du projet
ENFANCE JEUNESSE
Recrutement : animateurs
pendant les vacances scolaires
SPORT LOISIRS ET CULTURE
L'Echo de la Baie : autour d'un
repas



Mercredi 22 janvier

Accompagné de leurs animateurs, une quarantaine d'enfants a participé à une récolte particulière au parc au Fil de l'Eau. Ce jour-là, les enfants ont ramassé les déchets perdus ou oubliés dans la nature. Ainsi des canettes jusqu'aux pneus, les enfants n'ont rien laissé derrière eux, trop heureux de retrouver leur espace propre et accueillant.

Mercredi 22 janvier

Maud Fréjaville-Simon est une artiste peintre dont l'art s'inspire des dessins d'enfants. Elle a profité de son exposition à la médiathèque au mois de janvier pour mener un atelier de peinture et de collage à destination des enfants âgés de 8 à 12 ans. C'est l'occasion pour ce public de découvrir son art de manière ludique et de s'essayer aux arts plastiques avec une professionnelle. Le résultat est bluffant. Ici (de gauche à droite) Emmy, Loan et Matis ravis, posent avec les marque-pages qu'ils ont réalisés plus tôt dans l'après-midi.



Samedi 18 Janvier

Trois jeunes judokas d'Yffiniac Judo ont brillé lors du tournoi minimes label A qui s'est déroulé à Cesson Sévigné (35).

En moins de 38 kilos, Sasha Quentin remporte la finale sur un superbe ippon, montant ainsi sur la plus haute marche du podium.

En moins de 40 kilos, Liz Ruen L'Hospitalier obtient une très belle troisième place ainsi que Dan Avril en moins de 66 kilos.

Très belle 5^{ème} place obtenue par Célia Marlaix-Moizan en moins de 48 kilos et par Jade Baziller en moins de 44 kilos.

A noter également les belles participations de Sylia Boinaud, Brivaël Elinguel et de Aaron Guillermic.

Mardi 21 janvier

Comme le programme scolaire le prévoit, les élèves de l'école Simone Veil bénéficient d'une initiation à la piscine de Saint-Brieuc. Un moment d'apprentissage essentiel pour les jeunes élèves qui termineront cette session avec de nouvelles compétences aquatiques.

Ici un groupe d'élèves de CE1/CE2 des classes de Mme Nicolle et de Mme Bertin.





Le Sillon - Février 2020



SOMMAIRE

Dossier

PLAN LOCAL D'URBANISME.....P4-P6

Actualités municipales

VOEUX À LA POPULATION

INCIVILITÉS : LES BONS RÉFLEXES

RENDEZ-VOUS POUR L'EMPLOI AVEC LE SIJ

VIGILANCE SÉCURITÉ ROUTIÈRE.....P7-P8

Enfance Jeunesse

RECRUTEMENT : ANIMATEURS D'ÉTÉ

ASSMAT'I BULLES : DANSE BRETONNE

ÉCOLE SAINT-AUBIN : PROGRAMME SPORTIF.....P9

Sports, loisirs et culture

CONTE : AU TEMPS OÙ LES POISSONS VOLAIENT

ÉCOLE DE PÉTANQUE : LA REPRISE

UNSS TENNIS DE TABLE : COMPÉTITION

ECHO DE LA BAIE : REPAS DE LA BAIE..... P10

Bloc-notes / Vitrine.....P11

OppositionP11

Agenda / Urbanisme / État-civil.P12

Changements climatiques : nos engagements

Une gouvernance intercommunale

Le 26 septembre 2019, l'Agglomération adoptait son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) conformément aux dispositions prévues par la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Ce document comprend un programme d'actions concrètes pour atténuer le changement climatique, développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Il cadre, pour six ans, la politique énergétique et climatique d'un territoire.

Le PCAET doit définir des actions afin de répondre à des objectifs nationaux fixés pour 2030.

D'ici cette échéance, trois objectifs principaux doivent être atteints :

- Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre du territoire par rapport à 2010 et augmenter de 5% la séquestration carbone des sols, des forêts et des matériaux d'origine végétale ou animale ;
- Baisser de 20% les consommations d'énergies par rapport à 2010 et augmenter de 20% la production d'énergies renouvelables ;
- Lutter contre la pollution atmosphérique en réduisant notamment les oxydes d'azote et les particules.

Le PCAET 2019-2025, même s'il obéit à des injonctions fixées au niveau national, est bien sûr élaboré en fonction des spécificités locales ; il se décline en 48 actions réparties par secteur d'activité.

Relayée par la commune

Les actions et objectifs sont pris en considération lors de l'élaboration d'autres plans comme le Plan local d'habitat (PLH) ou le Plan de déplacement urbain (PDU). Par ailleurs, par délibération du 16 décembre 2019, la Commune a décidé à l'unanimité d'adhérer à la charte d'engagement des partenaires de l'Agglomération.

Cette charte nous engage à des actions concrètes, comme par exemple notre projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le toit d'un des bâtiments du complexe sportif.

Pour que chacun prenne en compte cet enjeu, elle nous invite à sensibiliser les habitants et à communiquer sur ce sujet, car une prise de conscience est nécessaire.

Nous interrogeant inévitablement sur la nécessité de modifier nos comportements : limiter nos déplacements en voiture, privilégier une alimentation saine, trier nos déchets, limiter nos consommations d'énergie...

Le combat pour le climat doit être mené sur tous les fronts, des institutions publiques aux entreprises jusqu'aux citoyens... chacun devant « faire sa part », à l'instar du Service enfance-jeunesse qui a récemment mobilisé les enfants sur une opération de nettoyage de nos espaces publics (voir P.2).

L'équipe municipale

A NOTER

Candidature à Terre de Jeux

Yffiniac a candidaté à Terre de Jeux, un dispositif pour faire vivre aux habitants les Jeux Olympiques 2024. Plus de détails prochainement.

Plan Local d'Urbanisme

De l'élaboration à l'approbation

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de révision générale du Plan local d'urbanisme, lors de sa séance du 13 janvier dernier, en tenant compte des remarques apportées lors de l'enquête publique, des réunions de concertation, de la consultation des personnes publiques associées (Etat, Conseil Départemental...) et du rapport du commissaire enquêteur.

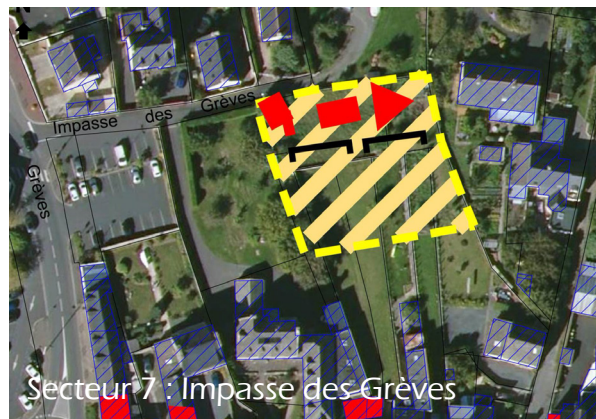
Il est rappelé que depuis le 27 mars 2017, la compétence relative au PLU a été transférée à Saint-Brieuc Armor Agglomération, et de ce fait l'approbation définitive se fera lors du Conseil d'agglomération fixé le 27 février 2020.



QU'EST-CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME ?

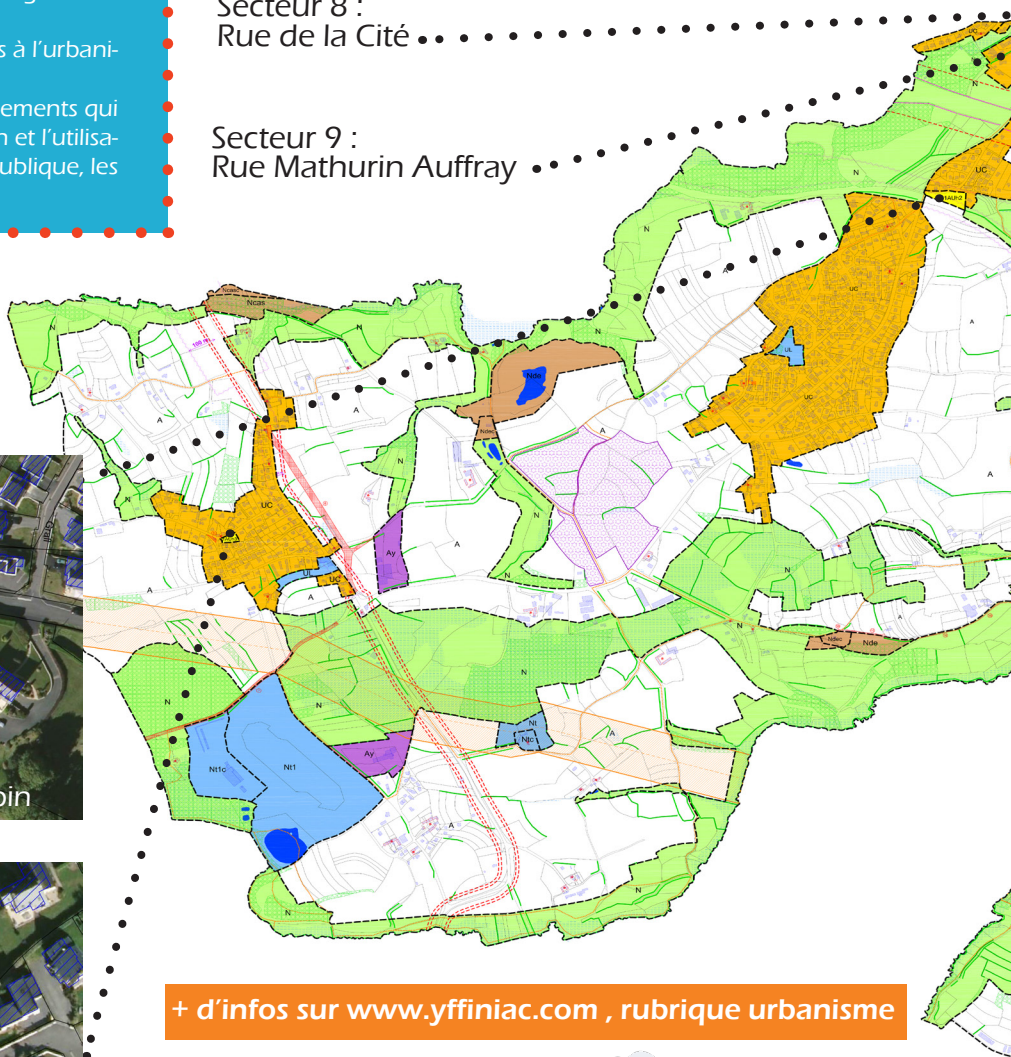
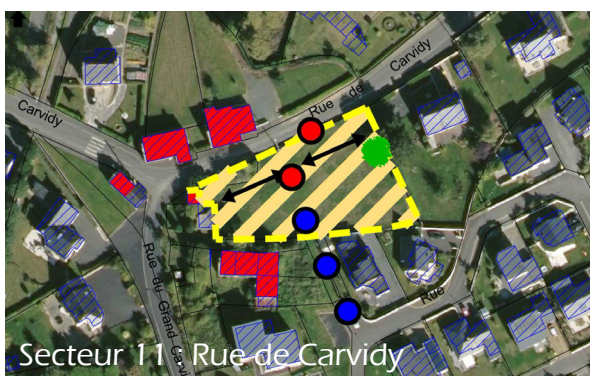
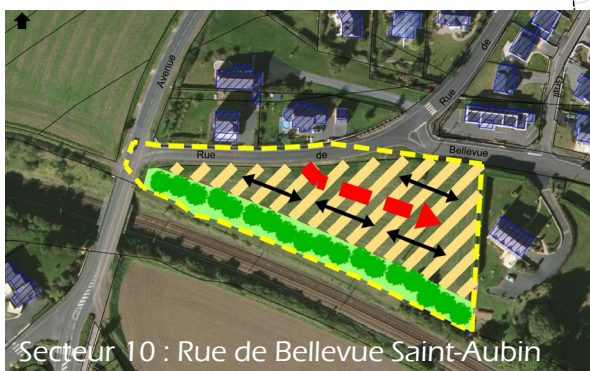
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) comprend cinq volets :

- Le rapport de présentation qui expose le diagnostic du territoire
- Le projet d'aménagement et de développement durables qui définit le projet de la commune - PADD
- Les orientations d'aménagement et de programmation - OAP
- Le règlement qui fixe les règles applicables à l'urbanisation dans les zones et secteurs délimités
- Les annexes qui rassemblent des renseignements qui peuvent avoir une incidence sur l'occupation et l'utilisation du sol telles que les servitudes d'utilité publique, les emplacements réservés.



Secteur 8 :
Rue de la Cité

Secteur 9 :
Rue Mathurin Auffray



+ d'infos sur www.yffiniac.com , rubrique urbanisme



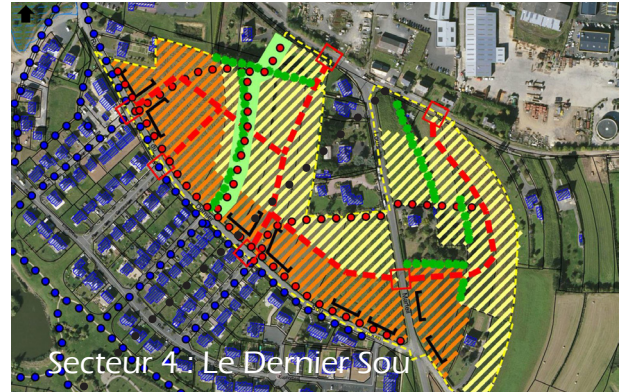
Les secteurs stratégiques

En complément du zonage et des règles associées, certains secteurs dits « stratégiques » font l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation qui permettent de préciser les conditions de l'urbanisation, de la destination des sols ou encore des déplacements.

A Yffiniac, 11 secteurs sont concernés par des orientations d'aménagement et de programmation majoritairement destinées à des programmes de logements, mais aussi des projets de renouvellement urbain.

Secteur 6 :
Impasse de Quimbrin

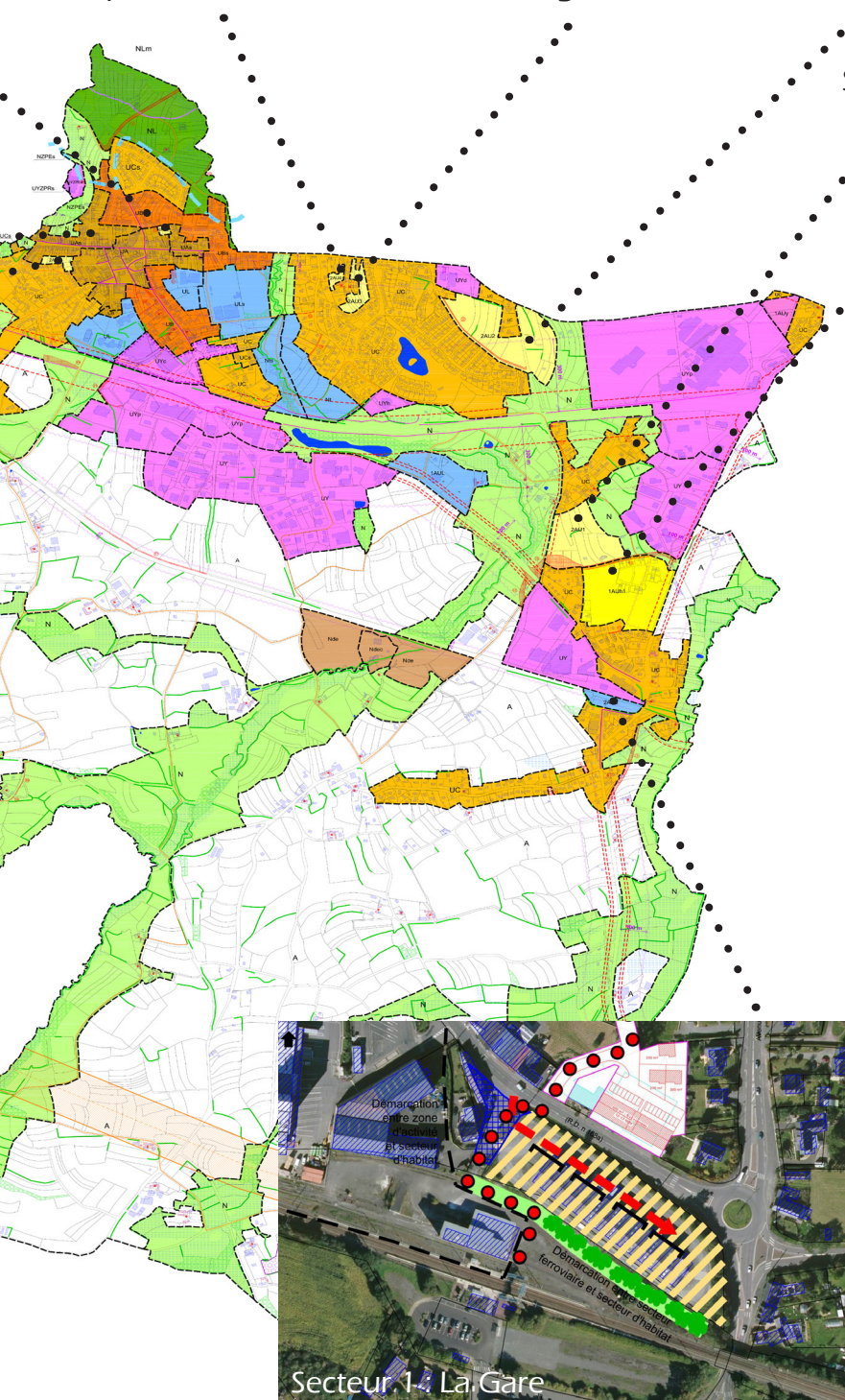
Secteur 5 :
Rue Monseigneur Le Mée



Secteur 4 : Le Dernier Sou

Secteur 3 : La Clôture

Secteur 2 : Le Buchonnet



Légende

Zones d'habitat

-  Cœur de ville.
-  Zone pavillonnaire en périphérie immédiate.
-  Zone pavillonnaire en périphérie éloignée.
-  Secteur d'équipements public ou collectifs.

Zones d'activités

-  Zones à vocation artisanale ou industrielle.

Zones d'urbanisation futures

-  Zone d'urbanisme future, habitations, activités et équipement.
-  Potentielle zone d'urbanisme future.

Zones agricoles et naturelles

-  Zone agricole : développement de l'activité agricole et évolution du bâti.
-  Zone naturelle de protection des paysages et des milieux naturels.
-  Zone naturelle de protection des espaces naturels remarquables.

Secteur 1 : La Gare



PLU

Le volet réglementaire

Le règlement du Plan Local d'Urbanisme vise à fixer les règles générales relatives à l'utilisation du sol. La diversité des fonctions, des usages et des formes existantes de la commune a conduit à découper le territoire sous forme de grandes zones. A chaque zone, sont définies des règles relatives :

- A l'usage autorisé
- A l'implantation des constructions par rapport à l'espace public et constructions voisines
- A la forme des constructions (fixation de hauteurs maximales, d'emprises)
- Aux aspects extérieurs et au traitement des espaces libres
- Au stationnement

En pratique

Vous avez un projet d'extension de votre maison ? de construction d'un abri de jardin ou d'un entrepôt commercial ? Vous devez vous référer au Plan Local d'Urbanisme de votre commune afin de connaître les règles d'urbanisme qui s'imposent à vous. C'est sur cette base notamment que sont instruites les demandes d'autorisations individuelles (permis de construire, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme).

Les documents d'urbanisme communaux restent applicables et évolutifs (modifications, mise en compatibilité, ...) sous l'autorité de Saint-Brieuc Armor Agglomération jusqu'à l'approbation d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).



Plus d'infos ?

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec le service urbanisme ou consulter les éléments de la procédure de révision qui sont tenus à disposition du public sur le site (www.yffiniac.com).

Voeux du maire Bilan 2019



La traditionnelle soirée aux nouveaux arrivants, entreprises et associations avait cette année, une résonance toute particulière. C'était la 19^{ème} et dernière édition présidée par Michel Hinault, le maire ne se représentant pas aux prochaines élections de mars 2020. Il est revenu dans son discours sur les bouleversements sociaux comme la réforme des retraites.

Une commune attractive

Yffiniac est une commune attractive ; toutes les opérations de lotissement sont là pour en témoigner, leur commercialisation s'étant à chaque fois réalisée dans des délais records.



Le dernier en date, «Le Buchonnet», près de la Gare, ne déroge pas à cette règle. Pour illustrer l'expansion qu'a connue la commune dans cette période, rien n'est évidemment plus parlant que la démographie : nous sommes passés de 3.932 habitants au 1^{er} janvier 2001 à 5.117 au 1^{er} janvier 2017. Soit une augmentation de 1.185 personnes ou encore un peu plus de 30% soit encore + 1,88 % par an en moyenne.

Un bilan, 3 équipes

Le maire est revenu sur les contraintes et les succès qui ont façonné ses mandats. « Une de mes grandes fiertés est bien sûr d'avoir, avec les 3 équipes que j'ai eues le bonheur d'animer sur cette période, construit, maîtrisé et accompagné cette croissance ». Construite, elle l'a été grâce au plan local d'urbanisme, le fameux PLU, document fondamental qui a traduit toutes les réflexions sur notre stratégie de développement. Une nouvelle révision est en cours depuis 2016.

Le nouveau PLU sera estampillé «2020» puisqu'il devrait être adopté en Conseil d'agglomération, collectivité à présent compétente sur ce point.

Une croissance accompagnée, enfin, grâce à une gestion financière très performante, qui a permis d'équiper la commune de tous les besoins correspondants à une ville de 5.000 habitants.

Accueillir ce n'est pas seulement faire du nombre, ajouter des habitants... Il convient aussi que cet accueil soit qualitatif, que les conditions de vie au quotidien soient agréables pour chacun mais aussi que la volonté de « bien vivre ensemble » soit partagée par le plus grand nombre. Ainsi Michel Hinault a parcouru les différentes structures mises en place : réalisation et création de la Maison de la petite enfance (2004), du Tennis Boulodrome (2011), de l'accueil de Loisirs de la Croix Bertrand (2012), mais aussi la médiathèque Le Patio (2014) et bien d'autres.

Perspectives

Le maire a souhaité s'exprimer sur les perspectives dans la commune notamment sur l'avenir de l'église. « S'agissant de l'avenir, l'église est un sujet plus délicat, ici pas question de moderniser ni d'obtenir un label de haute qualité environnementale... » Il est question de vieilles pierres et de patrimoine à conserver. Cela va venir lourdement impacter les deux premiers budgets de la nouvelle mandature puisqu'environ, 910.000 € seront à prévoir en 2020 et 650.000 en 2021. « Il ne m'appartient pas de donner des conseils à nos successeurs et encore moins de tracer pour eux les perspectives qu'ils devront retenir. Je veux juste leur dire que la tâche sera exaltante et qu'ils se passionneront, je l'espère, pour cette aventure » a adressé le maire à ses futurs successeurs. Il a conclu son allocution en remerciant tout ceux qui l'ont « accompagné tout au long de ces années. » Enfin, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux Yffiniacais, « j'espère qu'ils se sont sentis bien accueillis. »

Incivilités

Des comportements irresponsables

Garder une ville propre et agréable à vivre c'est essentiel. Chaque jour nos équipes font leur maximum pour entretenir nos espaces publics.

Malgré cela, des gestes d'incivilités maintiennent la présence de déchets non triés visibles et polluants dans nos rues : déjections canines sur les trottoirs, canettes et

mégots dans les rues, dépôts sauvages de déchets encombrants. Tout en sachant que le nécessaire est assuré par l'agglomération pour permettre la réduction de ces gestes peu enclins à préserver la planète et à respecter la qualité du cadre de vie offert par notre environnement.

Un appel au respect de notre espace commun est lancé.



Culture bretonne

Partage génération

« Part'Âge de nos Printemps », l'échange intergénérationnel sur la culture bretonne, a eu lieu mercredi 22 janvier à la salle Triskell en présence de Frédéric Raffray. Le collecteur de tenues traditionnelles bretonnes est venu partager les histoires de nos aïeux avec les petits et grands lors de cette rencontre. Organisé par Suzanne Amice du service enfance-jeunesse de la commune, cet événement a attiré une cinquantaine de personnes et s'est déroulé dans une bonne ambiance guidé par Frédéric grâce à son humour communicatif. Lors de cet après-midi, le public s'est rendu compte de la rigueur des codes vestimentaires d'une époque finalement très proche de la mode actuelle. Cet après-midi s'est terminé sur une note gourmande avec la traditionnelle galette des rois.



Emploi

Café-remobilisation : trouver les bons interlocuteurs

Certains sont en recherche d'emploi. D'autres souhaitent se former ou se reconverter... Trouver l'emploi qui nous correspond n'est pas toujours simple. Les cafés rencontres de l'agglo permettent d'échanger en direct avec les professionnels pour trouver des solutions au retour à l'emploi.

Les personnes en recherche d'emploi peuvent se sentir perdues dans leurs démarches et parfois même démotivées face aux nombreux refus auxquels elles sont confrontées. Le café remobilisation peut être une source de remotivation et d'informations sur les leviers permettant l'accès à l'emploi. C'est aussi une opportunité, pour les acteurs de l'emploi et de la formation de se faire connaître et de présenter leurs missions. Être présent au plus

près des personnes en recherche d'emploi, facilite la convivialité, les échanges et permettre de bien identifier leurs problèmes et de les orienter. C'est le concept de ce rendez-vous.

Lors de ce café-rencontre, le public est accueilli puis chaque structure présente collectivement ses missions. A l'issue de ces brèves présentations, les publics peuvent être reçus individuellement sur des stands pour poser leurs questions et avancer dans leurs démarches. Une dizaine d'acteurs locaux présents répondront à vos questions.

Jeudi 13 février - 14h à 17h
Salle Belvédère
Eplanade François Mitterrand
Gratuit

café · rencontre
**EMPLOI
INSERTION
FORMATION**

En recherche d'emploi ?
 Envie de vous reconverter ?
 Besoin de vous former ?

jeudi 13 février
 14h à 17h - SALLE DU BELVÉDÈRE
YFFINIAC

Échangez et trouvez des solutions aux côtés des professionnels de l'emploi !

Espace Initiatives Emploi
 47 rue du Dr Rahuel
 22000 SAINT-BRIEUC
 02 96 77 33 00
 initiatives-emploi@ibsa.fr

La terre, la mer, l'avenir en commun
 0000 saintbrieuc-armor-agglo.fr

Vigilance

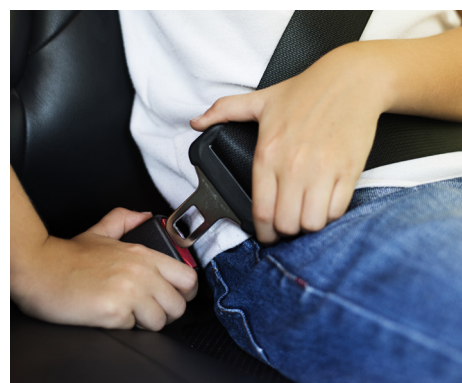
Sécurité routière

Nous relayons une information de la gendarmerie sur la sécurité routière, en effet depuis le début du mois de janvier, le département des Côtes d'Armor est confronté à une série d'accidents dramatiques de la circulation routière. La diversité des causes, du profil des impliqués, des différents types de véhicules, montrent bien que la vigilance s'impose à tous, en tous lieux et en toutes circonstances.

La sécurité sur la route est avant tout une affaire de mentalité qui se traduit

ou non par des comportements à risques.

Afin de veiller à la sécurité des usagers et de limiter les comportements dangereux, les gendarmes des Côtes d'Armor seront particulièrement présents sur les routes pour intensifier les contrôles. Ils seront notamment visibles sur les grands axes traversant le département (RN 12, RN 164, RN 176, RD 786) pour prévenir, dissuader et sanctionner les infractions graves et génératrices d'accidents.



Service enfance jeunesse

Recrutement

Titulaire du BAFA ou d'un diplôme équivalent, vous souhaitez postuler pour être animateur l'été prochain, encadrer des enfants (3-6 ans et 6-11 ans), des adolescents (10-17 ans) ou partir en camps ? Envoyez votre dossier de candidature (CV + lettre de motivation) pour le 29 février au plus tard et adressez-le à M. le Maire. Les entretiens de recrutement auront lieu entre le 2 et le 13 mars à la mairie. Des réunions de préparation seront organisées le samedi entre avril et juin. Les accueils de cet été se dérouleront sur deux périodes : du 6 au 31 juillet et du 3 au 29 août

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :
Hôtel de Ville
Place de la Mairie
22120 YFFINIAC
02 96 72 60 33



Assmat'ibulles

Premiers pas en danse bretonne



L'association a organisé une animation le jeudi 16 janvier à la salle Trait d'Union. Les enfants comme les assistantes maternelles ont assisté à une séance de danses bretonnes en compagnie des membres de l'association « Danses bretonnes de la baie » avec Marcel, Colette, Marie-Claire et Christian. Tous les 4 ont gentiment fait la démonstration de danses bretonnes, et ont ensuite

fait participer les enfants en leur montrant des petits pas et gestes simples sur de jolies musiques bretonnes. Les enfants ont donc participé à plusieurs danses différentes. Les petits comme les adultes ont beaucoup aimé cette très belle matinée. Cette animation a été très appréciée de tous. Assmat'ibulles espère renouveler l'expérience.

Ecole Saint-Aubin

Programme sportif

Depuis le début de cette année 2020, les élèves de l'école Saint-Aubin bénéficient d'interventions dans le domaine de l'éducation physique et sportive.

Les GS/CP/CE1 pratiquent le basket-ball, sous les conseils de Valérie, pour 4 séances. Les CE2/CM1/CM2 pratiquent le tennis de table, avec Gwenn, pour 6 séances.

Lors de la période entre les vacances d'hiver et de printemps, les classes seront inversées, pour que chaque élève puisse (re)découvrir ces activités.



Spectacle

« Au temps où les poissons volaient... »



Credit photo : Caroline Lamoise

Conteur, collecteur de récits, auteur et metteur en scène, Ludovic Souliman est multifacette. Il apporte ainsi une touche rayonnante à ses histoires qu'il tisse avec amusement. Il définit son expérience comme un voyage : « c'est l'envie qui conte, l'envie d'aller à la rencontre de l'autre, l'envie de partager qui a fait naître cette rencontre où tout est possible : Petit Poucet voyageur, jardinier amoureux des contes, je sème des histoires de cœur à cœur, alors, de mon sac à histoire

de baroudeur de l'imaginaire, je sors des contes adaptés aux gens qui sont là, petits ou grands, au temps du moment, Au temps où les poissons volaient...»

Contes pour Zoreilles gourmandes dès cinq ans pour grandir et rêver en liberté.

Mercredi 19 février - 15h

Salle l'Escapade

Durée : 1h et peluche

Gratuit, ouvert à tous sur réservation.

Pétanque

Ecole de pétanque : la reprise

Reprise de l'école de pétanque, encadrés par six licenciés du club : Jean-Paul Thomas, Nicolas Le Vusuque, Franck Rouxel, Mickaël Pinson, Marika Le Vusuque et Eugène Demay.

A ce jour, 17 joueurs et joueuses, des catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors viennent s'entraîner à l'école de Pétanque. Il est possible de prendre rendez-vous pour faire une séance d'essai auprès de la présidente du club.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à la présidente : Gisèle Jaffrenou au 02 96 72 75 16.

Entraînement : le vendredi soir de 18h30 à 20h sauf vacances scolaires.



Tennis de table

Compétition

La commune d'Yffiniac met à disposition les salles Bernard Hinault et les Choucas pour le Championnat départemental UNSS 22 Tennis de Table qui se déroulera le 4 Mars 2020, l'après-midi à partir de 13h.



Echo de la Baie

Repas de la Baie

L'Echo de la Baie organise un repas musical animé par les musiciens de l'association, le samedi 7 mars à 19h à la salle des fêtes. Le groupe propose tous styles de musique, allant des thèmes classiques aux reprises de grands tubes, l'Echo de la Baie sait varier les plaisirs.

Menu : entrée, plat, fromage, dessert et café
tarif : 16 € boissons non incluses

Réservation au 02 96 72 57 34

ou 06 64 11 31 15 avant le 25 février 2020



APESA

un dispositif pour prévenir le suicide des entrepreneurs

L'Apesa est un dispositif dont le but est de déceler les risques psychologiques et prévenir le suicide des chefs d'entreprise, dont les sociétés sont en difficulté. La Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor (CCI de Saint-Brieuc) a décidé de rejoindre ce dispositif d'aide (APESA) en créant, en mars 2019, l'APESA 22.

La mauvaise santé financière d'une entreprise atteint souvent la santé psychologique de nombreux entrepreneurs, petits et grands,

qui investissent non seulement des capitaux mais leur vie dans leur entreprise. Le dispositif fonctionne grâce à des relais, des sentinelles qui ont pour objectif de détecter les premiers signaux d'alerte.

Ce soutien psychologique est gratuit, il prévoit 5 séances avec un psychologue.

Pour tout renseignement contactez l'APESA 22 au 02 96 75 11 46 (ou accueil CCI 02 96 78 62 00)

VITRINE

Vitrine

Acousticien

Vous l'avez peut-être déjà vu, une nouvelle enseigne a fait son apparition au centre Mathis. Il s'agit d'une franchise Alain Afflelou, déjà connue dans le monde de l'optique, la franchise propose ici un concept différent autour de l'acoustique, uniquement axé sur le domaine de l'auditif. Il s'agit seulement de la 3^{ème} ouverture dans les Côtes d'Armor, jusqu'ici il fallait faire le déplacement jusqu'à Lamballe ou Saint-brieuc pour trouver ce genre de services. Un point positif pour le commerce de proximité.

Un duo de choc vous accueille dans l'établissement Yffiniacais, en la personne de Boris Pellan audioprothésiste d'Etat, expérimenté et Marine Bernabe, son assistante.

Point de lunettes donc, mais des appareils auditifs adaptés. Pour pouvoir poser un appareil, une ordonnance du médecin est nécessaire. Pour faciliter le processus, il est possible de faire un premier dépistage gratuit chez l'acousticien. Une fois la prise de rendez-vous sur place ou à domicile effectuée, l'appareil est prêté gratuitement pour un mois sans engagement, le temps de voir



s'il améliore le confort auditif. La boutique propose aussi des protections auditives pour les enfants (anti-eau) ou des protections adaptées pour particulier et professionnels évitant ainsi les nuisances sonores.

« Il faut savoir que nous pratiquons une politique de prix bas, accessible au plus grand nombre et que ce type d'appareillage donne droit à un remboursement de la sécurité so-

ciale et de la mutuelle », explique Boris Pellan pour rassurer les futurs bénéficiaires parfois effrayés par la démarche.

**Centre Mathis, Z.A du Moulin à Vent
Rond-point Saint René
Sur rendez-vous au 09 86 25 01 20
Horaires : 9h - 12h30 / 14h - 18h
Du lundi au vendredi**

OPPOSITION

Yffiniac pour vous

Malheureusement les choses se sont confirmées : après nous avoir baladé de semaines en semaines, comme en 2014, la situation est devenue claire, voire limpide.

Monsieur ROBERT et sa future équipe n'ont pas voulu de nous afin de faire liste commune. Ils nous reprochent d'être d'une sensibilité de droite. Il a voulu sur sa liste des gens de toutes sensibilités sauf celle à laquelle il appartient et qui le soutiendrait (et pourtant les indemnités de droite semblent lui convenir depuis plus de 5 ans !)

Personnellement j'aimerais comprendre où sont passées nos valeurs, d'ailleurs « nous en reste-t-il encore un peu ? »

Même si la politique politicienne n'a pas sa place dans une commune comme la nôtre, il n'en reste pas moins vrai que chaque décision prise engage son auteur et le classe de facto dans une catégorie, on peut le regretter mais il en est ainsi.

Entretenir cette ambiguïté ne servira en aucun cas les intérêts de notre commune. Cette pseudo neutralité cache en réalité un

manque de courage certain à affirmer ses propres choix, surtout ne pas déplaire est le leitmotiv. C'est ainsi que l'on devient le spécialiste de l'eau tiède ou expression plus populaire : « le club des béni-oui-oui quoi. »

Notre commune a vraiment besoin d'autre chose !

Prenez contact ou rendez-vous avec nous : André RABET 06 80 10 15 63, Laurent BOULAY 06 07 37 10 27 ou sur notre site « yffiniacpourvous.fr »

Etat Civil

NAISSANCE

- 11/01 – Larissa Lima Salgado, 30 rue François Jaffrain

DÉCÈS

- 26/12 – Daniel Laurent, 79 ans, 16 rue Georges Pompidou
- 03/01 – René Babu, 86 ans, 9 rue de la Ville Blanche
- 21/01 – Bernard Davy, 80 ans, 2 impasse du Moulin à Vent
- 25/01 – Bernard Carré, 84 ans, Moncontour

Urbanisme

DÉCLARATION PRÉALABLE

- M. & Mme Eric Landie, La Ville Senan, division en vue de construire
- Mme Thoron Elodie, 22 rue du Haut des Champs, clôture
- Mme Hanse Agnès, 107 avenue de Saint Briec, coupe et abattage d'arbres

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Sci 5ème Mauny, Lotissement Le Buchonnet, construction d'une maison individuelle

AUTORISATION DE TRAVAUX

- Breizh Audition, rue Jean Monnet, aménagement centre audio Alain Afflelou

Conciliateur de justice

Jean-Claude Lemièrre, conciliateur de justice, tiendra sa prochaine permanence mercredi après-midi, le 19 février de 14h00 à 15h30 à la mairie. Sur rendez-vous au 02 96 72 60 33

Horaires de la déchèterie de la Haute Lande

La déchèterie est ouverte les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. La déchèterie est fermée le jeudi.

Contact au 02 96 72 59 41 ou 0 810 121 600 (Numéro AZUR)



Chaque 3^e dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens
Parking Hyper U

FEVRIER

VENDREDI 7 - 18h30

Réunion de l'association - Salle Trait d'Union (Les Jardins Partagés)

SAMEDI 8 - 19h

Tartiflette - Salle Triskell (Les Mordus de l'Auto)

DIMANCHE 9

Préparation des sélections - Boulodrome (Pétanque Club)

VENDREDI 14 - 18h

Assemblée Générale et repas - Salle Triskell (Plantes en folie)

SAMEDI 15 - 14h

Assemblée Générale - Salle triskell (Union Bouliste d'Yffiniac)

LUNDI 17 - 18h30

Dernier conseil municipal de la mandature - Salle du conseil

MERCREDI 19 - 15h

Conte pour enfants dès 5 ans - Le Patio - Salle l'Escapade

JEUDI 20 - 9h

Intervention musicale - Salle Libre Cour (Assmat'ibulles)

JEUDI 20 - 14h

Réunion club - Salle Triskell (Les Amis de la Baie)

VENDREDI 21 - 13h30

Concours de belote - Salle Triskell (Les Amis de la Baie)

JEUDI 27 - 20h

Atelier créations - Salle Trait d'Union (Assmat'ibulles)

MARS

DIMANCHE 1^{er} - 14h

Fest Deiz - Salle des Fêtes (Danses Bretonnes)

MERCREDI 4 - Journée

Départemental Tennis de Table - Salle Bernard Hinault, les Choucas (UNSS)

Prochaine parution : 6 mars 2020

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard
mi-février à : communication@ville-yffiniac.fr



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33
Ouvrée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),
samedi de 9h à 12h (Etat Civil) - accueil@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Michel Hinault - Mise en page : service communication
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik
Le Sillon est édité à 2600 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Impression : Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com